OPINION

DU C^en. SUE,

PROFESSEUR DE MÉDECINE ET DE BOTANIQUE,

Sur le Supplice de la Guillotine.

Plusieurs observateurs français et étrangers sont convaincus comme moi que le supplice de la guillotine est un des plus affreux, et par sa violence et par sa durée ; c'est ce qui m'a déterminé à retracer par écrit, en y joignant quelques observations nouvelles, les réflexions que j'ai présentées sur cette horrible mort, lorsque j'ai parlé de la sensibilité et de l'irritabilité dans mes cours publics.

Depuis que je médite sur les effets de la puissance vitale, j'ai toujours pensé qu'on avoit trop négligé jusqu'ici d'étudier la marche de la sensibilité et sur-tout de ses nuances ; il me paroît évident, d'après des expériences souvent répétées et des observations journalières, qu'il existe deux caractères de sensibilité, très-distincts.

Le premier, celui qui indique la sensation dans le lieu même où l'on souffre.

Le deuxième; celui qui n'est (si je puis m'exprimer ainsi) que la conscience de cette sensation.

Je citerai pour exemple la douleur qui naît au gros orteil du pied et qui a pour cause un violent accès de goutte. Assurément cette douleur n'est pas dans la tête; si la tête en a la perception, je soutiens que ce n'est que par corrélation.

Je m'explique :

La sensibilité des nerfs du pied augmentée par l'*aura* de la goutte avertit les nerfs de la jambe de l'impression qu'ils éprouvent; ceux-ci produisent le même effet sur ceux de la cuisse; ceux de la cuisse agissent de la même manière sur les nerfs lombaires, qui communiquent avec le grand sympatique, et se chargent de propager *non la douleur*, mais la conscience de la douleur, jusqu'au *sensorium* ou centre d'activité du cerveau. Ce centre alors ne souffre pas; mais il sait que le pied souffre.

Supposons maintenant que la tête du goutteux vienne à être séparée de son corps, peut-on croire que dans l'instant même qui suit immédiatement cette séparation, son pied ne souffre plus ? non, car jusqu'à ce que la vie soit tout à fait éteinte, il y aura douleur dans la partie malade du pied, et la tête, quoique séparée du corps, aura aussi la conscience de la douleur, jusqu'à ce que sa vitalité, entretenue par sa chaleur, lui soit enlevée.

La preuve de ce fait est tirée de ce qui se passe après l'amputation d'un ou de tous les doigts, soit de la main soit du pied; ou après celle de l'avant-bras, du bras, de la jambe et de la cuisse, et même après l'extirpation de l'œil, et de l'organe sexuel mâle; la plupart de ceux qui ont souffert ces opérations, ont tellement la conscience de l'existence des membres qu'ils n'ont plus, que souvent avec ces membres ils veulent et croyent même faire des mouvements de toute espèce, toucher, ou saisir des corps étrangers. Ils se persuadent qu'ils voyent avec l'œil qu'ils n'ont pas.

Il y en a même qui ont encore le jugement de la douleur qu'ils éprouvoient pendant leurs maladies ; car plusieurs fois j'en ai entendu quelques-uns, dix, vingt, trente jours, un an même après l'amputation, s'écrier, *que je souffre de mon pied, de ma main, de mon bras, de ma jambe, de mon œil! etc.*

La durée de ce jugement est en raison de la forme, du volume, et du tems que les parties coupées ont vécu avec le corps; ainsi la réminiscence est d'autant plus forte et plus longue ; que la partie a une plus grande concentration de vitalité, et une plus longue habitude de vivre; d'où on peut conclure, ce me semble, que tous les effets, soit de jugement, soit de réminiscence. dont nous venons de parler, sont produits par un reste d'*excitement* dans le cerveau, qui par le pouvoir extrême de l'habitude croit toujours être en corrélation avec les membres, sur lesquels il agissoit ou qui agissoient sur lui.

Le vulgaire ne calcule ordinairement l'existence de la douleur que sur l'expression plus ou moins forte de la voix; tel est le préjugé qu'il faut détruire. En effet, s'il n'y avoit de corps souffrans que ceux qui expriment leurs douleurs par la voix, on pourroit donc impunément faire subir toute espèce d'excitement à ceux qui ne jouissent pas de cet organe; car dans l'hypothèse que je combats, ils sont sensés ne pas souffrir, puisqu'ils ne démontrent la douleur ni par des cris, ni par la parole.

L'expression de la douleur par la voix n'est pas toujours le signe le plus frappant de cette sensation, quoique souvent il soit le plus trompeur; les médecins et sur-tout les chirurgiens, à l'inspection d'une maladie interne ou d'une playe, sans que le malade profère un mot, sans qu'il pousse un soupir, savent estimer la douleur réelle qu'il endure. Ils peuvent même pronostiquer dans certaines maladies, qu'à tel tems il souffrira d'avantage.

Combien d'animaux, de plantes souffrent sans pouvoir faire connoître leur douleur par les cris, ou par un

bruit quelconque ? s'il est évident qu'un corps vivant peut souffrir, sans crier ou sans parler, le cri et la parole dans la douleur ne sont donc pas des signes certains de cette impression. On peut tout au plus les considérer comme des signes accessoires.

Les symptômes les plus sûrs de la vraie douleur sont, le changement de couleur ou de forme dans la partie affectée, son dégré de chaleur très-augmenté, un mouvement fébrile très-prononcé, une inquiétude générale répandue dans la partie, qui fait qu'elle ne peut rester dans la même place.

On m'objectera sans doute qu'il arrive souvent maladie et douleur, sans qu'aucun des simptômes que je viens d'indiquer se manifeste : je répondrai qu'alors tous les points malades sont imperceptibles, et échappent à la meilleure vue, comme au meilleur microscope; j'ajoute que s'il étoit possible de les appercevoir, on les verroit avec tous les changemens caractéristiques énoncés ci-dessus.

Dans certaines affections nerveuses, quoique la partie extérieure du membre malade paroisse dans l'état le plus naturel de santé, si l'on pouvoit suivre les nerfs à nud dans leur état de crise, on seroit étonné de leur altération; aussi quand la maladie devient cutanée, que de changemens on apperçoit dans l'état de la peau! que de nuances de couleur par lesquelles elle passe! Quelle sensibilité n'y remarque-t-on pas? Quelle augmentation de chaleur! Quelle différence dans sa forme et dans sa texture.

Ne peut-on pas conclure de toutes ces observations que nous n'avons encore que très-peu de données sur les véritables symptômes de la douleur et que notre jugement à ce sujet est souvent erroné ?

On ne peut apprécier les effets des causes mortelles; que quand ceux sur lesquels ils agissent ont le bonheur de revenir à la vie, à la suite de cette cause

destructive; ces espèces de ressuscités peuvent alors dire ce qu'ils ont éprouvé, premièrement au moment où la vie a paru les abandonner, secondement à l'instant où elle a repris ses droits. Les personnes, par exemple, qui accidentellement et momentanément ont été asphixiées ou noyées, peuvent rendre compte de ce qu'elles ont éprouvé, dans cet état fâcheux, puisqu'elles ont eu la conscience de l'asphixie ou de la noyade ; toutes celles qui ont été interrogées à la suite de ces accidents, se sont accordées à dire qu'elles étoient alors dans un tel dégré de *collapsus* ou d'affaissement qu'elles n'avoient le sentiment d'aucune douleur, et cependant une seconde de plus d'asphixie ou de noyade pouvoit leur ôter la vie (1).

Il n'en est pas de même des moyens meurtriers qui *contondent*, *coupent* ou *brisent*; plus l'action meurtrière a de célérité et de précision, plus ceux qui y sont exposés conservent longtems la conscience de l'affreux tourmènt qu'ils éprouvent : la douleur locale à la vérité est moins longue; mais le jugement du sup-

---

(1) Le fait aussi intéressant que singulier, rapporté par Bacon (*historia vitæ et mortis*) peut faire connoître ce qu'un patient éprouve avant la mort, dans un autre genre de souffrance.

Bacon dit qu'il a connu un gentilhomme à qui il prit fantaisie de savoir si ceux que l'on pend souffroient beaucoup Il en fit l'épreuve sur lui-même. Son expérience fût devenue mortelle, sans un ami qui arriva à tems pour en interrompre la suite.

Le fruit d'une curiosité si bizarre fut d'apprendre qu'on ne sentoit point de douleur dans ce genre de mort, et que celui qui s'y étoit exposé avoit seulement apperçu dans ses yeux une espèce de flamme qui s'étoit peu-à-peu changée en obscurité, puis en couleur bleue, comme quand on tombe en syncope.

Faure, chirurgien très-distingué à Lyon, m'a dit avoir trouvé un homme qui s'étoit pendu deux fois et qu'on avoit secouru à tems; il ne se plaignoit que d'une douleur à la tête et au gras des jambes.

plice a plus de durée, puisqu'alors l'impression de la douleur avertit, avec la rapidité de l'éclair, le centre de la pensée de ce qui se passe. L'action meurtrière prolongée partage l'affection de l'ame, entre la douleur qu'elle éprouve et le jugement qu'elle doit en porter; on conçoit qu'une impression physique pourroit à la rigueur se calculer; mais qu'une impression morale, aussi entière et communiquée aussi rapidement, doit être d'un effet incommensurable. Supposons-nous par la pensée à la place de ce malheureux patient qu'un fatal arrêt vient de condamner au supplice de la guillotine, et suivons-en l'effet; car j'omets à dessein les détails de l'appareil dégoûtant et horrible de cette mort; celui qui par philantropie en a étudié les affreux résultats ne sauroit se les rappeller sans frémir.

La hache ou faulx qui sépare la tête du col, quoiqu'elle parroisse agir avec la plus grande accélération, n'agit pourtant qu'en raison du poids qui la précipite sur le col; or un poids qui détermine une section aussi prompte, dans un des points du corps où les parties sont très-variées par leur structure et leur sensibilité, nous paroît devoir produire sur le champ une corrélation de douleur, qui deviendra d'autant plus forte, qu'elle opère à-la-fois et en sens contraire, un effet subit sur les deux régulateurs les plus puissans de la vie: 1°. sur le cerveau, premier régulateur par l'accessoire d'Willis ou le nerf spinal, le phocus cervical, par plusieures paires cervicales, par la moële de l'Epine, les grands Sympatiques, la huitième Paire, les Glosso-pharyngiens, la neuvième Paire, les Nerfs diaphragmatiques; 2°. Sur le Cœur, deuxième régulateur, par une partie des mêmes nerfs, par les artères carotides, les artères cervicales, vertébrales, et les veines jugulaires, internes et externes.

Il n'est question ici ni des muscles, ni des os, encore moins des cartilages, &c.

J'observerai seulement que la section de toutes ces parties n'est pas toujours nette; qu'il y a plusieurs exemples de guillotinés, sur la tête desquels il a fallu

réitérer plusieurs fois la chûte du tranchant fatal. Eh bien! dans de pareilles circonstances, n'y a-t-il pas nécessairement des écrasemens partiels? Qu'on combine alors et qu'on apprécie les effets d'irritation produits par les esquilles, tant sur les nerfs et les vaisseaux, que sur la moële de l'épine et les fibres musculaires.

Je crois entendre ceux, pour qui la douleur des autres n'est qu'un songe, objecter que le tems de ce supplice étant très-court, la douleur doit être presque nulle. Ignorent-ils donc ces gens apathiques qu'une douleur qui dure une seule minute, est une durée incalculable pour celui qui souffre (1); combien elle est plus atroce quand le patient sent qu'il a la conscience de l'attendre, et de l'entendre se reitérer plusieurs fois? Quelle situation plus horrible que celle d'avoir la perception de son exécution, et à la suite l'arrière pensée de son supplice?

D'après nos observations, le centre d'activité du cerveau étant considérablement augmenté, la pensée bien loin d'être éteinte, vit toute entière, et ce qu'il y a de plus affreux pour elle, c'est que les moyens de faire juger aux assistans son étonnante conception lui sont enlevés.

Ceux là seuls qui connoissent les véritables signes de la douleur, peuvent concevoir cette atroce position et suivre tout ce qui se passe dans cet atelier de la pensée.

On observoit encore dans les têtes séparées différens mouvemens des paupières, des yeux, des lèvres, des convulsions même dans les mâchoires, quand les bourreaux tenoient suspendues, pour les faire voir, les têtes encore fumantes des victimes de la tyrannie! Si ces têtes avoient pu exprimer autrement que par des

---

(1) C'est dans ce sens qu'un de nos plus grands poëtes a dit:

Ha! qu'une nuit est longue à la douleur qui veille!

mouvements convulsifs, et par un regard égaré et presque étincelant, tout ce qu'elles ressentoient, quel homme eût pu soutenir un pareil spectacle!

Si par une supposition, que nous pouvons hazarder ici, on avoit pu avant l'égorgement de ces malheureux convenir avec quelques-uns des mouvemens que dirigeroit après l'exécution leur conscience, par leurs paupières, leurs yeux ou leurs machoires, ne fut-ce que pour désigner par ces mouvemens convenus s'ils avoient la conscience de leur supplice : ne doutons nullement que par amour pour l'humanité ils n'eussent consenti à faire tourner cette triste expérience à l'avantage de leurs semblables.

Bailly, *Malesherbes*, *Roland*, *Corday*, auroient été capables d'un tel héroïsme; l'infortuné *Lavoisier*, sur la tombe duquel tous les savans répandront long-tems des larmes, auroit saisi avec enthousiasme cette idée; dans l'impossibilité où il étoit d'échapper à la cruauté de ses bourreaux, il auroit mis à profit ses derniers momens pour en faire connoître toute l'horreur; peut-être eût-il par là arrêté le cours des assassinats, et l'horrible boucherie qui en étoit la suite.

Il est à remarquer que l'idée que l'on a de la mort par la guillotine, détermine plus facilement à la subir par la persuasion dans laquelle on est qu'on ne souffre pas ou au moins très-peu; mais qui n'a pas sçu dans le tems, que long-tems même après sa séparation du corps, la tête de Charlotte Corday exprimoit sur son visage le signe le moins équivoque de l'indignation; qu'on se rappèle le moment où le bourreau tenoit d'une main cette tête suspendue; son visage alors étoit pâle; mais il n'eut pas plutôt reçu le soufflet que l'homme sanguinaire lui appliqua, que ses deux joues rougirent sensiblement; tous les spectateurs furent frappés de ce changement de couleur, et demandèrent aussi-tôt par des bruyans murmures vengeance de cette lâche et attroce barbarie. On ne dira pas que cette rougeur étoit l'effet du soufflet, car on a beau frapper de cette manière les joues des cadavres immédiatement après la mort, elles ne se

colorent jamais : d'ailleurs ce soufflet ne fut donné que sur une joue, et on a remarqué que celle du côté opposé s'est également colorée ; ce fait seul prouve évidemment qu'après la décolation il y a indubitablement encore dans le cerveau un reste de jugement et dans les nerfs un reste de sensibilité. (1)

Je suis persuadé que si des excitements de différens genres étoient exercés sur les têtes des suppliciés qui, doués d'une plus forte dose de puissance vitale, conservent plus long-tems toute la vigueur de leur cerveau, ils produiroient des effets dont les philosophes naturalistes peuvent seuls avoir le pressentiment.

Je suis encore presque sûr qu'à travers tous ces désordres nerveux, vasculeux, et musculaires, la puissance pensante, *entend*, *voit*, *sent*, et *juge* la séparation de tout son être.

Il y a plus : c'est que tout tend à prouver que le col, la poitrine, le bas ventre, les extrémités ont aussi leurs sensations.

Est-il invraisemblable de croire que, parmi un tas de corps amoncelés dans des panniers, dont les veines laissent échapper un sang qui jouit encore de toute sa chaleur vitale ; est-il, dis-je, invraisemblable de croire que ces corps se contractent, se pressent, pour ainsi dire, les uns contre les autres,

---

(1) Dans l'ouvrage intitulé *de la connoissance des bêtes* page 53, après avoir parlé des insectes et des chiens qui vivent et remuent après avoir été divisés, l'auteur ajoute » On voit, » la même chose dans les hommes, et tandis que d'une part » une tête coupée tourne les yeux pour témoigner de la douleur, » remue les lèvres pour parler, mord la terre comme par une » espèce de rage, d'autre part le cœur ne laisse pas de pal- » piter régulièrement pendant quelques instans.

En rapportant l'histoire d'un jeune Indien que les barbares sacrifioient à leur fausse Divinité. » Ce misérable, dit le » même auteur, ayant la poitrine ouverte, le cœur arraché, » ne laissoit pas de vivre, se plaindre, et même de parler.

que leurs nerfs ont encore un reste de sentiment, et que les muscles au, milieu desquels, ils se trouvent, ont encore une action simultanée?

Il est bien vrai que la plupart de ces parties n'ont plus d'effet de correlation sur le cerveau; mais qu'importe pour le corps qui souffre? La correlation n'est que le moyen par lequel un point du corps transmet à l'autre l'impression qu'il éprouve.

Il ne faut jamais confondre la correlation avec la douleur; est-il prouvé que sans corrélation il n'y ait pas douleur? Est-il démontré qu'un membre séparé du corps ne souffre pas? le résultat de mes observations et d'un nombre d'expériences que j'ai faites ou suivies dans les écoles de médecine d'Edimbourg, et en Erance, dans les différens hôpitaux, tant civils que militaires où j'ai exercé, m'a convaincu que les membres séparés souffrent, qu'ils expriment à leur manière ce qu'ils sentent, et que cette expression suffit à l'observateur pour être convaincu de leurs douleurs!

J'ajoute que le membre séparé du tronc souffre localement, quand il est seulement blessé, et non séparé; les nerfs peuvent avertir le cerveau par une suite d'oscillations nerveuses, qui répondent aux points de la douleur : alors le cerveau souffre passivement de ce qu'un des points d'une des parties du corps avec laquelle il est en relation, souffre. Ce qui prouve ce que j'avance, c'est que des corps humains et des animaux peuvent vivre, se développer et sentir, sans cerveau et sans moële épiniere, ou avec une moële épiniere sans cerveau.

Si ces faits sont bien prouvés, les *anatomistes* et les *phisiologistes* sont depuis long-tems dans une grande erreur, en assurant que les nerfs tirent leur origine du cerveau, et de la moële épiniere; que conséquemment l'un et l'autre sont les seuls organes sensibles, ou ceux dans lesquels les nerfs viennent puiser leur sensibilité. N'est-il pas prouvé que des animaux et des hommes même ont joui de la vie sans cerveau, ni moële épiniere;

et cependant ils avoient des nerfs dans toutes les parties du corps, comme ceux qui ont un cerveau et une moële épiniere; ce qui suffit pour constater d'une manière évidente qu'on peut avoir des sensations sans moële épiniere.

Voici des observations qui viennent à l'appui de ce que j'avance.

Ire. OBSERVATION.

Dodard observe dans les mémoires de l'Académie des sciences, tome Ier. page 367, qu'un enfant dont la tête étoit très-grosse, n'avoit que des cartilages au lieu de crâne; ces cartilages étoient remplis d'eau claire. Au lieu de cerveau, on remarquoit des excroissances de chair derrière la tête; il jouissoit de tous ses nerfs.

IIe. OBSERVATION.

On lit dans le commentaire de Leipsick, tome 17, page 528, qu'une fille qui n'avoit ni *cerveau*, ni *moële allongée*, ni *nerfs olfactifs*, vécut quinze heures après sa naissance, et mourut dans des attaques d'épilepsie.

IIIe. OBSERVATION.

Méri a vu et disséqué un fœtus venu à terme et bien formé, dans lequel il n'a trouvé ni *cerveau*, ni *cervelet*; mais dans le canal de l'épine il y avoit un filet de moële plus petit qu'il n'auroit dû être naturellement.

IVe. OBSERVATION.

Fauvel rapporte, dans l'histoire académique 1711, page 26, qu'il a vu un fœtus venu à terme, vivre deux heures, quoique n'ayant ni *cerveau*, ni *cervelet*, ni moële épiniere.

Ve. OBSERVATION.

Méri a vu un fœtus mâle, venu à terme, qui n'avoit ni *cerveau*, ni *cervelet*, ni moële de l'épine, vivre 21

heures et prendre quelques nourritures; la *dure-mère* et la *pie-mère* faisoient canal dans les vertèbres.

VIe. OBSERVATION.

J'ai disséqué, il y a deux ans, en présence des élèves de la ci-devant école de chirurgie, un fœtus à terme, dans lequel il n'existoit ni *cerveau*, ni *cervelet*, ni moële *alongée* et épinière, pas même de canal vertébral, et cependant on y trouvoit les dix premières paires de nerfs, les paires cervicales, dorsales, lombaires et sacrées, avec leurs divisions et sous-divisions dans les extrémités, ainsi que les grands *sympatiques*, les *viscériques* et la huitième paire. L'enfant avoit eu des mouvemens et avoit vécu sept heures. J'en conserve le squelette dans mon musœum.

VIIe. OBSERVATION.

J'ai encore disséqué, en présence des mêmes élèves, un fœtus de cinq mois qui n'avoit ni *tête*, ni *poitrine*, ni *estomac*, ni *intestins grèles*, et cependant la moitié inférieure du bas-ventre complet avec le *cordon ombilical*, une portion des muscles droits du ventre, des *grands obliques*, des *transverses* et le péritoine, le *cæcum*, le *colon*, le *rectum*, la *vessie*, les organes *sexuels mâles*, internes et externes, étoient en bon état: les cinq vertèbres lombaires, le bassin très-régulier d'un côté, et l'extrémité inférieure gauche étoient bien conformées.

Les muscles, les artères, les veines de toutes ses parties étoient très-distinctes. Il y avoit une moële épinière, lombaire et sacrée, fournissant des nerfs aussi bien distribués et aussi complets que si le sujet eût été entier.

Je conserve également le squelette de ce fœtus dans mon musœum.

VIIIe. OBSERVATION.

L'on connoît la description par *Duvernei*, d'un bœuf qui, quoiqu'il eût dans la tête, au lieu de cerveau, un gros cailloux, avoit cependant toujours vécu en bonne santé.

Les expériences sur les vers, présentées avec tant d'exactitude et de sagacité par *Bonnet*, je les ai répétées au Lycée, sur les grenouilles, dans une de mes séances sur l'irritabilité, en présence d'un grand nombre d'auditeurs.

J'ai isolé toutes les parties de cet animal, afin d'étudier le degré de sensibilité et d'irritabilité de chacune d'elles. Toutes ont offert des preuves incontestables de sensation.

La tête séparée du corps, les paupières et les yeux conservent encore de la mobilité. Les machoires se meuvent; les extrémités isolées, les muscles se contractent et se relâchent, cherchent même des points d'appui; et l'on peut, en conservant chacune de ces parties dans des endroits chauds, faire durer plus long-tems leur vitalité et leur sensibilité. (1)

Le cœur séparé de ses vaisseaux, pâlit, rougit, se meut pendant plusieurs minutes. Si on a l'attention de lier les vaisseaux avant de le séparer, et qu'on les coupe au-dessus de la ligature, comme on conserve plus long-tems le calorique du sang qui y reste, le cœur vit plus long-tems.

Les intestins conservent aussi quelques instans leur mouvement péristaltique.

En un mot, la vitalité se montre à l'observateur dans les parties isolées, comme dans le tout; mais quand l'harmonie de ce tout cesse, et qu'il n'y a plus d'ensemble, la vie s'éteint insensiblement dans chacune de ces parties, à mesure que la chaleur décroît; la sensibilité se retire et l'irritabilité cesse.

Il se présente ici une réflexion qui peut aider à faire quelques pas dans l'étude de la sensibilité. Observons bien avec les philosophes les plus modernes du siècle, que de tous les êtres organiques, que nos sens décou-

---

(1) Phénomène très-remarquable et sur lequel je me propose de donner par la suite une série d'observations.

vrent, il n'en est aucun, excepté l'homme, dans lequel se rassemblent plusieurs espèces de *vies* différentes entr'elles, et qui cependant se réunissent d'une manière merveilleuse pour ne former qu'un seul tout.

Ces espèces de vies qu'on peut réduire à trois, sont la vie *morale*, la vie *intellectuelle* et la vie *animale*; ainsi *connoître*, *desirer*, *agir* ou bien *regarder*, *penser*, *sentir*, voilà ce qui rend l'homme un être *physique*, *moral*, *intellectuel*; doué de ces facultés, de ces trois régulateurs de la vie, il est pour lui-même l'objet le plus digne d'un examen attentif et en même tems le plus digne observateur; quand un de ces régulateurs manque, l'harmonie cesse, c'est-à-dire qu'il y a désordre dans le systême vital.

Mais il ne faut pas en conclure que le systême ne souffre plus : au contraire, il souffre bien davantage, car alors il n'y a plus de régulation, et ce défaut d'accord arrête la bonne intelligence de tous ces organes; *de-là* cessation de bien-être, et conséquemment souffrance.

Chaque espèce de force vitale a un siége particulier dans le corps humain où elle se manifeste de préférence, ainsi nous pouvons placer la vie intellectuelle dans la tête, et l'œil alors en est le foyer; la vie morale dans la poitrine, et le cœur en est alors le centre; la vie animale qui est une espèce de végétation, s'étend jusqu'aux organes de la réproduction, qui alors doivent être considérés comme les foyers ou le centre de cette vie.

Ajoutons que le visage peut être regardé comme le sommaire de ces trois sensations: le front jusqu'aux sourcils, est le miroir de l'intelligence; le nez et les joues sont le miroir de la vie *sensible* et *morale*; la bouche et le menton, le miroir de la vie *animale*. Nous pouvons donc résumer que la vie *intellectuelle* est le sanctuaire de l'ame : car c'est d'elle que jaillit l'éclair de la pensée.

La vie morale est le centre du sentiment : d'elle naissent toutes les émotions; la vie animale est le foyer d'où sortent tous les mouvemens automatiques. D'après cette distinction, il est facile d'observer que la vie *intellectuelle* peut-être séparée pendant quelques tems de la vie *morale*, et jouir cependant de son action. Les deux autres vies peuvent de même être isolées l'une de l'autre, et conserver quelques minutes leurs effets. Elles ne pourront à la vérité s'avertir l'une et l'autre de ce qu'elles éprouvent; mais elles auront encore pendant ce temps la conscience de l'habitude de leur correlation, ce qui pourroit peut-être faire croire qu'une mort, produite par la séparation subite d'un des foyers de vitalité, est encore plus terrible que la mort de toutes ses parties à la fois; car dans le premier cas chaque foyer de vitalité a la conception, non-seulement de sa mort, mais de celle de celui avec lequel il est en correlation, au lieu que la mort de tous les foyers à la fois éteint dans le même instant tous les centres de vitalité.

Il faut donc conclure d'après ces faits, que dans le choix d'un supplice mortel; (puisqu'au dix-huitième siècle on n'est pas assez pénétré de la dignité de l'homme pour sentir qu'on n'a nul droit de lui ôter une vie qu'on ne lui a pas donné, que c'est le créateur et la nature qui seuls peuvent s'emparer de cette force agissante.) Il faut, dis-je, conclure de tous ces faits que la mort qui assure avec elle l'abnégation de soi-même et qui apathise-tellement la puissance vivante, qu'elle la tient engourdie et comme anéantie à la fois dans tous ses points, est sans contredit la mort la plus douce. (1)

Il est à remarquer qu'à l'instant où le corps vivant se dissout, ses parties se dispersent, mais pour obéir

---

(1) L'asphixie agit ainsi, et c'est le genre de mort que je préférerois.

à d'autres puissances de mouvemens et de vies qui sont répandues dans l'univers ; tout est vivant dans la nature, et la mort aux yeux des philosophes naturalistes n'est qu'un mode de la matière.

N'est-il pas possible que la fin du principe vital soit relatif à son origine, si, comme on peut le croire, ce principe est un être à part ? Ainsi en le supposant émané des causes qui animent les mondes, ne peut-il pas, à sa séparation, se réunir à cette cause universelle, qui en remuant le grand tout, renouvelle sans cesse la nature.
